



EXPRESSO

# Vaccination obligatoire: l'exécutif se pique du sort des soignants

**En déplacement, le ministre de la Santé a rappelé que la question de l'obligation vaccinale pour les professionnels du secteur était toujours en débat. Le Premier ministre a fait de même dans une lettre adressée à des parlementaires.**

Par  
**JEAN-BAPTISTE  
 DAOULAS**  
 et **ANAÏS MORAN**

**H**asard des rencontres. Vendredi à 14 heures, le ministre de la Santé, Olivier Véran, se rend au centre commercial Qwartz de Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine) afin d'inaugurer un tout nouveau centre de vaccination éphémère, tenu par des équipes de la Croix-Rouge au cœur de la galerie marchande le temps des soldes, et pensé comme une vitrine du renforcement de la politique d'«aller-vers» voulue par le gouvernement pour pallier l'essoufflement vaccinal. «Nous ne contraindrons pas les Français à se faire vacciner. La vaccination n'a pas à être obligatoire en population générale. Nous faisons tout pour rendre le vaccin disponible et accessi-

ble», déclare-t-il.

«**Elan**». Une mère de 40 ans patiente avec son fils dans la salle d'attente du centre vaccinal. Olivier Véran y entre à son tour et s'arrête à sa hauteur. Elle est aide-soignante de nuit dans un Ehpad du coin. Déjà vaccinée, elle vient aujourd'hui pour le petit. Première interlocutrice et occasion en or pour parler du vrai sujet qui fâche: «*Et qu'est-ce que vous avez envie de dire à vos collègues aujourd'hui, sur la vaccination?*» lui lance le ministre. «*Oui, c'est important de le faire. Moi je suis une personne à risque c'est pour ça aussi...*» bredouille-t-elle sous les flashes. Olivier Véran poursuit la visite. Et l'aide-soignante nous souffle: «*Pourquoi pas l'obligation vaccinale, mais pour quelle raison on ne pense qu'aux soignants et non à tous les corps de métier en contact avec du*

*public? Cela nous stigmatise.*»

Mi-juin, Santé publique France (SPF) estimait la couverture vaccinale des professionnels exerçant en établissements de santé (majoritairement hospitaliers) à «64% pour la première dose et 42% pour une vaccination complète». Aussi, 79,9% des personnels soignants libéraux avaient reçu au moins une dose mercredi, et 73,7% avaient achevé leur schéma vaccinal. Chez les professionnels en Ehpad et unités de soins longue durée, les taux sont actuellement de 59,3% et 47,3%. «*On n'assiste pas à un plafonnement, car il n'y a pas eu l'effet d'une augmentation immédiate et très rapide chez les professionnels de santé*, analyse l'épidémiologiste Daniel Lévy-Bruhl de SPF. *La couverture vaccinale continue de progresser, mais elle progresse tout sim-*





*plement trop lentement.»* Jeudi, la Haute Autorité de santé a clairement mis en garde: *«Il est impératif que la couverture vaccinale [des soignants] progresse rapidement, faute de quoi, face à un risque de résurgence épidémique, la question de l'obligation vaccinale devra être rapidement posée.»*

A la fin de sa virée à Villeneuve-la-Garenne, Olivier Véran a lui aussi amplifié la pression. *«Quand on a cette vocation d'aller travailler au service des autres, prendre soin des autres, on doit tout mettre en œuvre pour les protéger, a-t-il taclé. On a quelques indicateurs optimistes depuis hier, les agences régionales de santé nous demandent d'envoyer des doses de vaccin supplémentaires directement dans les Ehpad pour leurs soignants. Cet élan collectif a besoin d'être très intense. Si ça n'était pas le cas, oui, nous serions alors en mesure de mettre en place une vaccination obligatoire. En tout cas, ça fait l'objet de discussion.»*

**«Etendue».** Le gouvernement veut éviter à tout prix les conséquences délétères du variant delta et le scénario d'une quatrième vague. Comment épargner à la population de nouvelles décisions sanitaires douloureuses et des tensions entre vaccinés et non-vaccinés? Jeudi, le Premier ministre, Jean Castex, a ainsi écrit à l'ensemble des présidents de groupes parlementaires pour recueillir, d'ici mardi, leurs suggestions écrites. Certaines *«réflexions»* du chef du gouvernement ris-

quent de secouer une partie de l'opinion. *«Je souhaite que le débat sur l'obligation vaccinale puisse être posé»*, écrit-il ainsi. Castex évoque là le cas des personnels soignants, mais pas seulement: *«Vous voudrez bien m'indiquer également si vous estimez que cette obligation devrait être étendue plus largement»*, ajoute-t-il. Un projet de généralisation qu'Olivier Véran a pourtant explicitement rejeté vendredi dans les Hauts-de-Seine.

Dans son courrier, le chef du gouvernement s'interroge aussi sur une extension du *«champ d'application»* du pass sanitaire *«dans l'hypothèse où les risques de circulation virale viendraient à augmenter»*. L'exécutif semble prêt à allonger la liste des activités visées par ce certificat de vaccination ou de test PCR négatif permettant pour l'instant l'accès aux boîtes de nuit ou à des événements rassemblant plus de 1000 personnes. Enfin, le gouvernement pourrait sévir contre les personnes positives au Covid qui ne respectent pas l'isolement, avec par exemple la possibilité de sanctions *«comme nous l'avons déjà fait pour les personnes en provenance de certains pays à risque élevé»*, écrit le Premier ministre dans sa missive.

Pour l'instant, les mesures de sortie de l'état d'urgence sanitaire, votées en mai, courent jusqu'au 30 septembre. Un nouveau projet de loi doit être adopté avant cette date si l'exécutif veut prolonger le pass sanitaire et légiférer sur les dispositions contraignantes évoquées dans le courrier

de Castex. Le texte pourrait être présenté en Conseil des ministres avant la fin du mois. *«Je ne suis pas sûr que nous puissions nous permettre d'attendre deux mois avant de regarder s'il y a une vague qui est remontée. Moi je veux sauver l'été des Français»*, a abondé le ministre de la Santé, vendredi. ◀

## L'HISTOIRE DU JOUR





► 3 juillet 2021



Le ministre de la Santé, Olivier Véran, et le Premier ministre Jean Castex, à Paris en mars. PHOTO ALBERT FACELLY

